



1. CABINES PHOTO

DURÉE
50' à 90'

INTRODUCTION DESCRIPTION GÉNÉRALE

Cet atelier s'interroge sur la capacité et le pouvoir des personnes à faire des choix concernant leur propre image portrait (selfies). Il s'agit de réfléchir à l'auto-représentation dans différents contextes (en ligne et hors ligne) et aux questions de confidentialité lors de la publication de portraits. En entrant dans trois cabines photo différentes, en étant soit le photographe, soit la personne photographiée, les participants sont invités à réfléchir aux questions de vie privée, d'identité personnelle, et d'image publique.

OBJECTIFS

- › Sensibiliser les gens au fait que les messages peuvent avoir des significations différentes selon les personnes.
- › Stimuler la réflexion sur sa propre vie privée et celle des autres.

PRÉPARATION

Avant l'activité :

- › Rassemblez des accessoires ou des costumes pour vous déguiser.
- › Différents fonds (peuvent être utilisés des panneaux d'affichage, des panneaux peints, tissus, rideaux...).
- › Préparez une plateforme privée de média social pour partager les participants (e-portfolio, padlet...).

FACULTATIF : un écran vert (il peut s'agir d'un rideau ou d'une couverture) et une imprimante.

Préparez l'espace/la salle

- › Créez 3 endroits différents où les groupes pourront travailler (dans une salle de classe ou en plein air).
- › Chaque endroit peut avoir une table avec des accessoires ou des costumes et un fond.
- › Chaises et tables.
- › Accès Internet.
- › Projecteur video et un ordinateur.
- › Un téléphone intelligent par groupe de participants (minimum).

OPTIONAL: image edition apps.

COMPÉTENCES NUMÉRIQUES

NIVEAU 2 : utilisation créative des outils numériques

ÉTAPE PAR ÉTAPE

	L'animateur partage avec les participants les questions de cet atelier : « Qui suis-je ? Quel est le message que je veux partager dans ce contexte spécifique ? Comment est-ce que je me représente ? »
10' à 15'	L'animateur présente la CABINE 1 : « Dans cette cabine, tu peux demander à ton ami de faire une photo de toi qui est uniquement destinée à un usage personnel. Cette photo est personnelle et ne doit être partagée qu'avec un ami proche ou un parent et jamais en ligne. Elle peut être imprimée, si tu en as la possibilité. Dis-toi que ce sera un portrait de toi pour tes amis les plus proches et ta famille. Cela peut être, par exemple, une photo que tu prends pour un album de famille qui disparaîtra dans les placards de ta mère et réapparaîtra dans 10 ans ! »
10' à 15'	L'animateur présente la CABINE 2 : « Dans cette cabine, tu peux demander à ton ami de faire une photo de toi qui est destinée à un usage personnel, mais qui a une sortie numérique. Par exemple, ta prochaine photo de profil sur Instagram ».
10' à 15'	L'animateur présente la CABINE 3 : « Dans cette cabine, tu peux demander à ton ami.e de faire une photo de toi qui est destinée à une sortie numérique et analogique, mais à un usage social / sociétal. Par exemple : l'image qui sera en couverture du journal (en ligne et imprimé) de demain, dans tout le pays. Quel problème social veux-tu mettre en évidence ? CONSEIL : Choisis une couverture de magazine avec le portrait d'une personne représentant un problème social qui te semble pertinent. Maintenant, tu peux te photographier comme si tu étais la personne qui représente ce problème ».
15' à 30'	L'animateur demande aux participants de partager leurs portraits - ceux qu'ils ont choisis et ceux qu'ils ont pris. Les participants peuvent utiliser une plateforme de média social privée pour partager les résultats. OPTION 1 : L'animateur demande aux participants d'expliquer leurs choix et de les analyser avec l'ensemble du groupe. Pour cela, l'animateur peut revenir sur les questions de l'introduction et les revoir. Les opinions ont-elles changé après cet exercice ? OPTION 2 : L'animateur crée une dynamique d'"évaluation par les pairs". Chaque groupe analyse les images produites par un autre groupe et essaie de deviner à quel cabine elles appartiennent (cabine 1, cabine 2 ou cabine 3). L'animateur demande aux participants d'expliquer leurs choix et de les analyser avec l'ensemble du groupe. Pour cela, le facilitateur peut revenir sur les questions de l'introduction et les revoir. Les opinions ont-elles changé après cet exercice ? L'animateur peut également ajouter des sujets de discussion aux précédents. Nous partageons ici quelques idées : <ul style="list-style-type: none"> › Explique la différence entre un selfie et un autoportrait. › Selon que l'image est privée ou publique, ta posture corporelle a-t-elle changé ? › L'utilisation privée de l'image avait-elle un lien avec les éléments de l'image ? › Comment notre identité est-elle façonnée par les personnes qui nous entourent ? › Penses-tu que le genre compte dans les autoportraits ?

Éthique

Les travaux des participants peuvent être partagés en ligne avec le consentement des participants ou être conservés hors ligne. Pour en savoir plus sur la vie privée et la protection des données personnelles, consultez le Guide de l'éducateur, parties 1 à 4, p. 5.

Évaluation

L'animateur peut trouver des ressources pour réaliser l'évaluation de l'atelier dans le [Guide de l'éducateur](#).

Description et liens de référence complets

Une étude sur l'auto-représentation dans l'art, centrée sur cinq artistes : Rembrandt, Francis Bacon, Robert Mapplethorpe, Cindy Sherman et Nan Goldin :

https://www.researchgate.net/publication/331126308_The_Artist_the_Image_and_the_Self_Representation_in_Rembrandt_Bacon_Mapplethorpe_Sherman_and_Nan_Goldin

La COPPA (Children's Online Privacy Protection Rule) impose certaines exigences aux opérateurs de sites Web ou de services en ligne destinés aux enfants de moins de 13 ans, ainsi qu'aux opérateurs d'autres sites Web ou services en ligne qui savent pertinemment qu'ils collectent des informations personnelles en ligne auprès d'un enfant de moins de 13 ans.

Vous trouverez dans le lien suivant des informations sur le consentement parental, la confidentialité et la sécurité, les dispositions relatives à la sphère de sécurité, etc.

<https://www.ftc.gov/enforcement/rules/ru-lemaking-regulatory-reform-proceedings/childrens-online-privacy-protection-rule>

Avant que les participants ne choisissent comment se présenter sur les médias sociaux, vous pouvez discuter avec eux des problèmes de confidentialité :

<https://www.reputationdefender.com/blog/privacy/top-five-social-media-privacy-concerns>

https://www.researchgate.net/publication/300335107_Security_and_Privacy_Issues_in_Social_Networks

Vous pouvez trouver ces questions et certaines réponses données à celles-ci dans ce lien vers le projet « Guide de l'autoportrait pour les jeunes ».

<https://www.npg.org.uk/whatson/self/home/>